

Webinaire de rentrée 2023

2- L'alimentation des données dans le GAR

Votre interlocutrice :

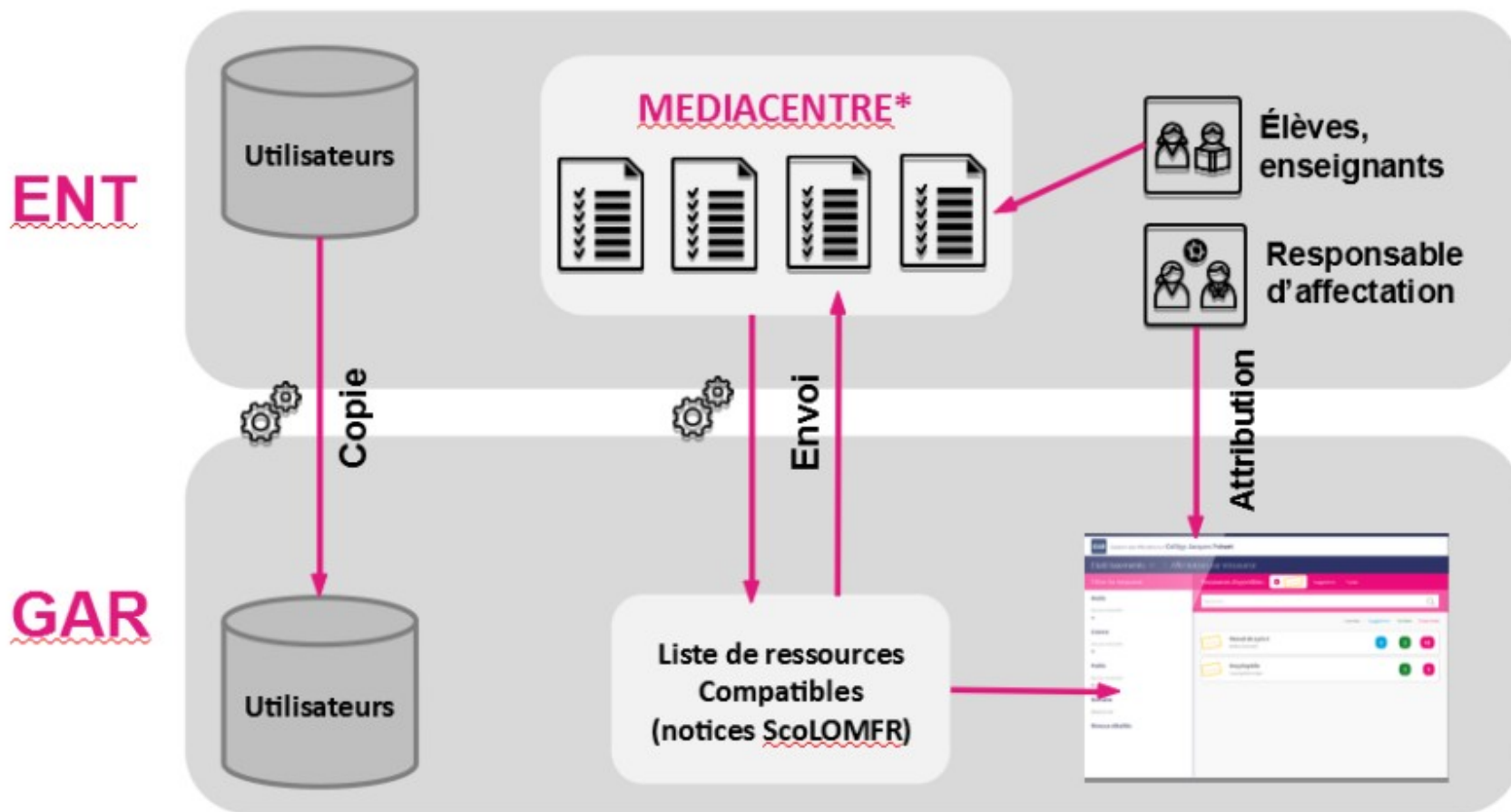
Caroline Guédan, référente académique pour les
ressources numériques et le GAR.

Sommaire

1. Les données usagers
2. Les ressources

1. Les données usagers

Alimentation des données « usagers »



A noter

Un délai de 48h est nécessaire pour voir apparaître un nouvel usager dans le GAR. Toute opération faite dans l'ENT n'apparaîtra que 24 à 48h plus tard dans le GAR.

Les « populations » dans le GAR

Accueil > Choix de la population

Choisissez la population pour laquelle vous allez réaliser une sélection de ressources :

établissement

Concerne tous les usagers.

élèves et groupes

Concerne les élèves, répartis par division et par groupe (si remontée depuis l'ENT)

Enseignants, enseignants-documentalistes, autres personnels et groupes

Concerne l'équipe éducative

Retour

Les profils « personnels »

3 profils distincts

Enseignants : tous les enseignants, y compris les professeurs documentalistes

Documentalistes : professeurs documentalistes uniquement

Autres personnels : équipe de vie scolaire, équipe de direction, AESH



Toutes les ressources ne peuvent pas être affectées à tous les types de personnels : bien vérifier le public auquel chaque ressource est destinée.

Le public « élèves »

1 seul profil, plusieurs types d'affectation

À des élèves individuellement : en cas de ressources pour des élèves à besoins éducatifs particuliers (ex : élèves allophones, ressources numériques acquises pour des élèves empêchés...)

À une classe : affectation par division, lorsqu'une ressource concerne une ou plusieurs classes en particulier (ex : un manuel pour tout un niveau)

À un groupe en particulier : affectation de ressources spécifiques pour un enseignement en groupe (ex : LCA, langues, enseignements de spécialités...)

Des problèmes d'alimentation des données usagers ?

En règle générale, il s'agit d'un problème présent dans l'ENT. Il est donc nécessaire de vérifier avec l'administrateur de l'ENT.

Absence de personnels :

Vérifier leur existence dans l'ENT ;

Vérifier les bases administratives (STSWeb)

Absence d'élèves :

Vérifier leur existence dans l'ENT ;

Vérifier la base Siècle

Absence de groupes dans le GAR :

= non remontée des groupes automatique (si pas d'utilisation du cahier de textes de l'ENT)

=> **Procédure à réaliser** par l'équipe de direction

2. Les ressources

Les ressources visibles dans le GAR

Préambule

Chaque établissement dispose de ressources propres à sa politique d'acquisition ;

Consultation des ressources compatibles GAR :

Carte des ressources numériques dans le GAR par l'académie de Reims

Connaître la liste des ressources de son établissement

Voir tutoriel disponible dans la première lettre d'informations « GAR Infos » : <https://codimd.apps.education.fr/s/FBmXKVslr>

Les ressources visibles dans le GAR

des ressources institutionnelles

Gratuites
BRNE, Eduthèque

Autres ressources institutionnelles développées par le CNED par exemple

des ressources d'éditeurs privés

Payantes (ou offertes par l'éditeur selon ses propres conditions)

- Manuels scolaires numériques,
- Outils de production (ex: Mindview, Pearltrees)
- Ressources parascolaires (ex : Edumedia, Labomep...)
- Ressources encyclopédiques (ex : Universalis, Larousse...)
- Presse (ex : Europresse, courrier international...)

des ressources "mères de famille"

Gratuites

Elles sont TOUTES à affecter à TOUS les usagers

Assurent le bon fonctionnement des autres ressources.

Des problèmes avec les ressources dans le GAR ?

A vérifier

- ✓ Commandes passées par l'établissement
- ✓ En lycée : vérifier les commandes passées par l'intermédiaire de la Région AURA
- ✓ Dates de l'abonnement
- ✓ Publics de la ressource

Procédures à respecter

GAR dane GAR V4 : Nouveautés

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Gestion des ressources numériques

<p>Eléments à expliciter lors de la Commande de ressources numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ressources accessibles dans le GAR ✓ Durée et dates d'abonnements Privilégier du 1er septembre au 31 août pour un accès sur la totalité de l'année scolaire ✓ Publics auxquels la ressource est destinée Elèves, enseignants, enseignants documentalistes, autres personnels ✓ Points de vigilance Pour les ressources en licence globale : prévoir un nombre d'exemplaires suffisants pour l'attribution aux nouveaux publics et arrivants en cours d'année ; Pour les ressources en licences limitées par public : acquérir des licences supplémentaires en précisant le nombre d'exemplaires pour les "autres personnels" 	<p>Cas des Cités Scolaires</p> <p>Communication ENT-GAR données transmises des différents UAI de la cité scolaire.</p> <p>Commande à effectuer pour chaque UAI Pour permettre aux responsables d'affectation d'attribuer les ressources aux usagers concernés.</p> <p>S'assurer de la pérennité des UAI Pour ne pas perdre les abonnements souscrits.</p>	<p>Qui passe commande ?</p> <p>Le Chef d'établissement ordonne les dépenses de l'établissement. Le choix des ressources sur abonnement est validé en conseil pédagogique. .</p> <p>Le gestionnaire : effectue les commandes des ressources auprès des éditeurs. Il est vigilant quant à la continuité des abonnements.</p> <p>Le coordonnateur de discipline réunit son équipe disciplinaire et transmet les choix d'acquisition en conseil pédagogique et au gestionnaire.</p>	<p>Bon à savoir</p> <p>Commandes individuelles Les offres individuelles pour les enseignants à usage personnel sont hors GAR.</p> <p>Commandes au nom de l'établissement Pour bénéficier d'un accès aux GAR, même pour les ressources mises à disposition gratuitement, l'affectation de l'établissement est obligatoire !</p> <p>Rôle du Responsable d'affectation doit être informé des choix et de la répartition des ressources numériques pour les attribuer aux usagers</p>
--	---	---	---

S'informer

Le site de la DRANE

<https://dane.ac-lyon.fr/spip/+-GAR-+>

Le site du GAR

<https://gar.education.fr/>

#GAR

13 articles trouvés dans ce site

Rôle Développement et éducation des usages



Stratégie pour la gestion des ressources numériques dans le GAR

#GAR #ressources numériques

Calendrier pour organiser la gestion des ressources numériques dans le GAR.

Article mis en ligne le 26 juin 2020

par Caroline Guédon

Rôle Développement et éducation des usages - Ressources numériques - Ressources numériques pour l'école - BRNE



Découvrir les ressources numériques pour l'école

#GAR #ressources numériques

Panorama des ressources numériques éducatives - 2020

Article mis en ligne le 6 novembre 2020

par Caroline Guédon



Deux nouvelles BRNE : LCA et Italien

#GAR #ressources numériques

Deux nouvelles Banques de Ressources Numériques pour l'École en Italien et Langues et Culture de l'Antiquité.

Article mis en ligne le 11 février 2021

par Caroline Guédon

Rôle Développement et éducation des usages - Ressources numériques - Ressources numériques pour l'école - Eduthèque

éduthèque Éduthèque évolue !

#GAR #ressources numériques

Juillet 2022 : Le portail Éduthèque évolue et migre vers Lumni Enseignement.

Article mis en ligne le 2 juin 2022
dernière modification le 19 juin 2022

par Caroline Guédon



Fovéa, une nouvelle ressource handi-accessible

#GAR #ressources numériques

Présentation de Fovéa, ressource numérique d'Arle.

Article mis en ligne le 17 décembre 2019

par Retards Locaux



Du nouveau sur Eduthèque : LUMNI

#GAR #ressources numériques

L'offre de l'audiovisuel public évolue sur Eduthèque avec Lumni.

Article mis en ligne le 17 décembre 2019

par Retards Locaux

Rôle Développement et éducation des usages - Ressources numériques - GAR



GAR : webinaires de rentrée pour débutants

Besoin d'aide ?

**Pour les responsables d'affectation référencés
auprès de la DRANE Site de Lyon uniquement !**

Référente académique GAR



Caroline Guédan :
dane.brne@ac-lyon.fr



GAR : Utiliser le service d'assistance

#GAR #Ressources numériques

Accéder au service national d'assistance du GAR.

Article mis en ligne le 21 février 2020
dernière modification le 13 mars 2020
par [Caroline Guedan](#)

Assistance GAR

<https://dane.ac-lyon.fr/spip/GAR-Utiliser-le-service-d>